

La Présidente de l'Université de Lorraine

Dossier suivi par :

à

Laetitia ATTAMNA  
David MARTORELL  
Jodie DERHE

Mesdames et Messieurs les personnels Ingénieurs  
Techniciens de Recherche et de Formation (ITRF)

Téléphone : 03.72.74.01.93 / 01.95 / 01.98  
[dmgrh-biatss-ta@univ-lorraine.fr](mailto:dmgrh-biatss-ta@univ-lorraine.fr)

**Objet : Campagne 2026 de promotion par tableau d'avancement des personnels ITRF des catégories A et B**

**Réf. : Lignes directrices de gestion (LDG) UL relatives aux promotions et aux valorisations des parcours professionnels**

Je vous informe de l'ouverture, au sein de l'Université de Lorraine, de la campagne d'avancement de grade des personnels ITRF des catégories A et B, au titre de l'année 2026.

Les candidatures au tableau d'avancement seront étudiées par le groupe de travail « promotion » UL, au regard des critères d'appréciations fixés par les LDG de l'établissement, avant d'être examinées par le Ministère.

A cet effet, notre université propose une formation spécifique à destination des personnels. Cette formation permet à chacun d'acquérir la méthodologie nécessaire à la rédaction du rapport d'activité et des différents organigrammes. En raison de la complexité de l'exercice, **il vous est vivement conseillé de réaliser ces formations** en amont du lancement de la campagne de promotion, soit en préparation de la campagne suivante.

Si vous êtes promouvable et que vous souhaitez candidater, je vous remercie de bien vouloir vous rapprocher de votre supérieur hiérarchique qui vous communiquera les informations nécessaires à la constitution de votre dossier (cf. annexes\_UL\_2d).

Votre supérieur hiérarchique vous précisera également la date à laquelle il souhaite recevoir votre dossier complet pour transmission à la DMGRH. Un exemplaire de votre dossier, identique à celui transmis aux services RH, devra vous être remis par ses soins.

Pour en savoir plus sur les modalités de promotions, je vous invite à consulter le webinaire « promotion » disponible sur l'ENT, rubrique « ULTV ».

Si vous êtes promouvable mais que vous ne souhaitez pas candidater, vous n'avez pas à le formuler.

La Direction de la Modernisation de la Gestion des Ressources Humaines reste à votre disposition pour toute précision complémentaire.

A Nancy,